

NUMÉRO
SPÉCIAL

Rapport annuel 2020

PUBLIC EYE - LE MAGAZINE

N° 28 - Février 2021

Public Eye

Sommaire

- 5 Initiative multinationales responsables
- 8 Matières premières agricoles
- 13 Matières premières
- 17 Santé
- 20 Pesticides
- 25 Campagne Clean Clothes
- 28 Politique commerciale
- 31 Groupes régionaux et bénévolat
- 34 Visites dans les écoles
- 35 Organisation : organes et structure
- 42 Remerciements
- 44 Rapport financier 2020
- 51 Mission et histoire



Pierrette Rohrbach, présidente

PUBLIC EYE – LE MAGAZINE Numéro spécial –
Rapport d'activité 2020 – n° 28, février 2021

–
ISSN 2504-1258 – Le magazine Public Eye
paraît 6 fois par an en allemand et en français.
Cotisation-abonnement annuelle 75 fr.

ÉDITION Ariane Bahri (F), Roman Bolliger et
Daphne Grossrieder (D) | TRADUCTION Maxime
Ferréol | MISE EN PAGES Karin Hutter |
ILLUSTRATIONS opak.cc | IMPRESSION Vogt-Schild
Druck AG, Cyclus Print & Leipa, FSC | TIRAGE F :
11000 ex. / D : 30 000 ex.

CONTACT Public Eye
Av. Charles-Dickens 4, CH-1006 Lausanne
Tél. +41 (0) 21 620 03 03 | contact@publiceye.ch
publiceye.ch
–
COMPTE POSTAL 10-10813-5

Éditorial

La crise planétaire que nous traversons a mis en lumière les profondes failles du système néolibéral, centré sur l'exploitation des travailleurs et travailleuses, l'avarice budgétaire et l'épuisement des ressources naturelles. Elle rappelle la nécessité de lutter sans relâche contre les inégalités et leurs causes, afin que le « monde d'après » ne soit pas une terre brûlée pour une poignée de privilégiés. En ce sens, le combat que devront mener les pays les plus pauvres pour accéder aux vaccins contre le Covid-19 est emblématique de cette loi du plus fort qui laisse tant d'êtres humains sur le carreau. L'équité et la solidarité font pourtant partie des remèdes essentiels pour vaincre la pandémie, comme d'autres maux qui rongent nos sociétés.

C'est avec cette conviction que l'équipe de Public Eye a redoublé d'efforts en 2020 pour enquêter et proposer des changements, en dépit des restrictions imposées par la crise sanitaire. Il a fallu trouver de nouvelles manières de collaborer, comme en témoignent les illustrations que vous découvrirez dans ce rapport d'activité. L'engagement incroyable autour de l'initiative pour des multinationales responsables a montré que nous sommes forts ensemble, même éloignés. Si le contre-projet alibi s'est finalement imposé, nous avons réussi à lancer un débat encore inimaginable il y a quelques années et à convaincre une majorité de la population. Nos nombreux bénévoles ont joué un rôle central dans ce succès !

Au nom du comité et des collaboratrices et collaborateurs, je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre fidèle soutien et la confiance que vous nous témoignez.

Pierrette Rohrbach, présidente

Ursina Mayor



Chantal Sierro



Urs Rybi



Ursula Haller

Danielle Schoenberger



Andreas Missbach

50,7% : le chiffre de l'année

Il n'y a rien d'étonnant à ce que les commentaires sur le dimanche de votations aient fusé après le 29 novembre. Ce jour-là s'est conclue une campagne menée avec un professionnalisme éblouissant et ayant occasionné une mobilisation sans précédent de plusieurs dizaines de milliers de personnes. Les 80 000 drapeaux orange flottant dans toute la Suisse n'étaient que la pointe visible de l'iceberg. L'arrogance du lobby des multinationales et de ses sbires à Berne a été profondément érodée par l'approbation de l'initiative par la majorité du peuple suisse.

Jusqu'à l'été 2020, nous avons les yeux rivés sur le Parlement. Le Conseil national discutait encore d'un contre-projet qui reprenait suffisamment d'éléments de l'initiative multinationales responsables pour que le comité d'initiative envisage un retrait du texte. Si les discussions ont duré si longtemps, c'est notamment à cause du report de la session parlementaire du printemps en raison de la crise du Covid-19, ce qui a également repoussé la procédure d'élimination des divergences et la votation finale.

La pandémie a bien sûr aussi entravé nos préparatifs de la campagne de votation. Les activistes étaient dans les starting-blocks et avaient prévu une centaine de projections de documentaires, loué des salles et imprimé

des brochures. Et puis le confinement ordonné en mars a sonné le glas des actions prévues.

Contre-projet enterré

La fin du premier contre-projet proposé peut être vite résumée : la ministre de la Justice Karin Keller-Sutter a sorti de son chapeau un contre-projet alibi sur lequel le Conseil des États s'est appuyé et qui a finalement été approuvé à l'aide d'une conférence de conciliation. L'objectif était alors de dérouter à tel point la population que l'initiative pourrait être enterrée malgré tout le soutien dont elle bénéficiait. La manœuvre de la conseillère fédérale a déjà donné un avant-goût du rôle qu'elle jouerait encore dans la campagne de votation.

Mais l'ampleur de la campagne menée par la suite s'est néanmoins révélée surprenante. On peut alors se demander pourquoi, dans ce pays, la ministre de la Justice a pu ainsi mettre de côté ses tâches officielles, ou du moins les mettre clairement au second plan.

Militer au temps du Covid-19

Les activistes des comités locaux ont surmonté la déception de l'annulation de tous les événements et ont réorganisé leurs activités en plein air ou en ligne. Leur grande créativité s'est matérialisée dans d'innombrables actions dont voici quelques exemples :

- Une famille bernoise a organisé une tournée de plusieurs jours avec un cinéma solaire, où le film de la campagne, « Multinationales : l'enquête », a été diffusé dans plusieurs cantons de Suisse centrale. Il fallait du courage et de l'audace pour s'afficher avec l'initiative à Sarnen, à Altdorf ou à Schwytz ! Et il leur a aussi fallu faire preuve de persévérance, l'automne nuageux n'ayant pas été de leur côté.
- Des groupes régionaux de Public Eye ont projeté plusieurs films en lien avec l'initiative : le groupe zurichois a par exemple organisé toute une série de projections et deux films ont finalement dû être diffusés en ligne. L'une de ces soirées a eu lieu dans la cour intérieure

d'une coopérative. Dix membres de l'association Vélorution ont pédalé pendant tout le film pour générer le courant nécessaire à la projection. Une expérience exceptionnelle !

- Dès que les directives des autorités l'ont permis et dans le respect des mesures sanitaires, nos groupes régionaux étaient présents dans la rue pour distribuer des dépliants et parler de l'initiative.
- Outre diverses actions organisées en plein air, le groupe du canton de Vaud a invité 18 artistes à présenter leur vision des « multinationales (ir)responsables ». Leurs œuvres ont ensuite pu être exposées en ligne.
- Un engagement individuel à travers tout le pays avec des courriers des lecteurs et des cartes postales de soutien, des drapeaux accrochés aux fenêtres et balcons, des triangles orange sur les vélos, des commentaires sur des articles de journaux et les réseaux sociaux, etc.

L'irresponsabilité des multinationales

Vers la fin de la campagne de votation, les médias allemands ont été de plus en plus partiaux, comme l'a montré une analyse minutieuse de l'Université de Zurich. Cette partialité était particulièrement marquée dans les longues interviews accordées à plusieurs reprises à Karin

Keller-Sutter ainsi qu'à des responsables de multinationales comme Ivan Glasenberg de Glencore. En Romanie, cette tendance ne s'est pas fait sentir.

Au milieu de cette dernière ligne droite, Public Eye a encore pu montrer pourquoi l'initiative était, et reste, si nécessaire. Une enquête menée en Bolivie a une nouvelle fois montré l'irresponsabilité d'une multinationale suisse. Accidents mortels et environnement ravagé : dans la mine de Porco, exploitée par Glencore, des coopératives extraient du zinc, du plomb et de l'argent dans des conditions inhumaines. La multinationale détourne le regard mais rachète une grande partie de ces minerais.

Une victoire historique

On connaît l'issue de la votation : il aura manqué 5949 voix pour atteindre la majorité des cantons. Il est particulièrement affligeant que ce résultat ait notamment été le fruit d'une campagne de désinformation flagrante, et ce même de la part du Conseil fédéral. Et ce n'est pas en mauvais perdants que nous parlons quand même d'une victoire : jamais une initiative progressiste ne s'intéressant pas à la Suisse mais au reste du monde n'avait été approuvée par la majorité du peuple. Et encore moins une initiative défiant les intérêts des puissantes multinationales ! ■

Perspectives

- ▶ Avec le soutien de la majorité du peuple, la thématique « entreprises et droits humains » a le vent en poupe. La ministre de la Justice Karin Keller-Sutter nous a répété pendant des mois qu'il est nécessaire d'avoir des règles internationales coordonnées. Nous la prenons au mot : la Suisse ne doit plus être un îlot législatif. Au vu de la dynamique internationale en faveur d'une réglementation plus stricte, la Confédération doit se montrer à la hauteur des discussions en cours dans l'UE, et garantir une adaptation immédiate de sa législation.
- ▶ Au cours de la campagne de votation, un consensus s'est dégagé sur la nécessité de prendre des mesures pour des secteurs particulièrement à risque, à savoir ceux des matières premières et de l'agrochimie. Nous continuerons de nous pencher sur la question pour montrer qu'il est nécessaire d'imposer un devoir de diligence raisonnable aux entreprises domiciliées en Suisse.

Du jus d'orange au soja, la Suisse mange à tous les râteliers

En quoi la Suisse peut-elle être liée à la déforestation au Brésil, à la culture des oranges et au négoce de bananes ? Et qu'en est-il du travail des enfants dans les plantations de cacao d'Afrique de l'Ouest ? L'année 2020 a été l'occasion de poser de telles questions, et les réponses ont parfois été surprenantes.

À l'été 2019, le monde entier avait les yeux rivés sur les feux de forêts au Brésil, qui étaient en grande partie la conséquence des brûlis pour l'élevage et la culture de soja. Ces incendies nous ont bien sûr aussi émus et nous nous sommes demandé si la Suisse avait quelque chose à voir avec ces drames. La réponse est un grand « oui », à bien des égards. Nos partenaires de l'organisation états-unienne Mighty Earth ont constaté près des zones incendiées la présence de silos et d'installations de transformation appartenant aux cinq plus grands négociants de soja : Amaggi, Archer Daniels Midland (ADM), Bunge, Cargill et Louis Dreyfus Company (LDC) – les quatre derniers étant collectivement désignés comme « club des ABCD ».

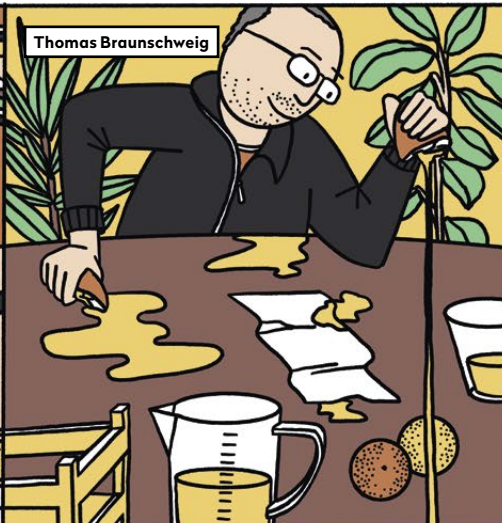
Déforestation « made in Switzerland »

La Suisse, première place mondiale du négoce de matières premières agricoles, abrite tous ces géants. Cargill gère son négoce de soja depuis Genève, LDC y a même installé son siège opérationnel, tandis que Bunge et ADM y ont leur section négoce. Le commerce mondial du soja, qui a également contribué aux énormes feux de forêts de l'été 2020, est ainsi géré en grande partie depuis la Suisse romande, et les banques suisses ont également une part de responsabilité dans la déforestation. À l'image de Credit Suisse qui, entre 2013 et 2018, a octroyé des prêts au « club des ABCD » et émis des emprunts et actions pour Minerva, premier exportateur sud-américain de viande de bœuf.

Christian Engeli



Thomas Braunschweig



Silvie Lang



Adrià Budry Carbó



Floriane Fischer



Cornelia Celio



Le sale business de la banane

La Suisse est également impliquée dans le négoce du fruit préféré des consommateurs et consommatrices, la banane. L'un des deux sièges de la discrète multinationale Chiquita est domicilié dans le canton de Vaud. Le géant de la banane y est installé pour des raisons fiscales depuis 2007, et réalise l'ensemble de ses activités à travers la Suisse. Depuis que le groupe a été retiré de la bourse en 2014, il ne communique plus rien de précis sur ses activités, comme par exemple sur ses possessions de plantations. Il est toutefois toujours de notoriété publique que la culture de la banane est entachée de graves problèmes sanitaires et sociaux, comme l'a une fois de plus confirmé début 2020 notre reportage en Équateur, où le personnel agricole perçoit un salaire insuffisant pour vivre et met sa santé en danger en pulvérisant d'énormes quantités de pesticides.

En raison de l'opacité de cette industrie et du pouvoir démesuré des multinationales, il est difficile pour les cueilleurs et cueilleuses de faire valoir leurs droits. Il est souvent impossible de dénoncer les conditions de travail déplorables en vigueur dans les plantations car le danger est trop grand de subir des menaces, d'être licencié ou d'être mis sur liste noire.

Pas de télétravail dans les plantations

L'Équateur a lui aussi subi de plein fouet la pandémie de Covid-19. Dans les plantations, les mesures de protection sont insuffisantes et la « distanciation sociale » est impossible. L'application de pesticides pendant de longues années entraîne un affaiblissement du système immunitaire de beaucoup de travailleuses et travailleurs, qui risquent particulièrement de contracter des maladies respiratoires telles que le Covid-19. Cela a notamment été le cas de Lenin Merino, qui nous avons interviewé en janvier 2020 : infecté au Covid-19 au mois de juin, il est décédé peu de temps après.

Oranges amères

La crise du Covid-19 a exacerbé la précarité déjà en vigueur dans les orangeries brésiliennes. L'enquête que nous avons menée en collaboration avec l'ONG Repórter Brasil a montré que les conditions de travail dans les plantations des fournisseurs du numéro trois mondial dans le négoce de jus d'orange, LDC, s'apparentent à de l'exploitation. Le négociant ne se contente pas d'acheter auprès de fournisseurs, mais s'immisce de plus en plus dans la culture des oranges. LDC a ainsi une grande influence sur les conditions de travail et a donc la possibilité de s'engager en faveur du respect du droit du travail dans les plantations.

Mais il ne le fait pas vraiment : en 2018 par exemple, la multinationale a écopé d'une amende après qu'une inspection a révélé cinq ans plus tôt que 34 de ses employé·e·s vivaient dans un ancien poulailler. Nous nous y sommes rendus et avons vu les conditions d'hébergement déplorables, et nous avons constaté que des travailleurs et travailleuses des plantations de fournisseurs de LDC ne percevaient même pas le salaire minimum légal, qui est déjà très faible. Comme le résume un procureur du Ministère public brésilien : « Tout le monde a vu la fumée liée à l'augmentation de la déforestation. Mais les violations des droits des travailleurs sont moins visibles qu'un incendie. »

Des conditions de travail abusives

Ce constat s'applique malheureusement toujours aux dramatiques violations de droits humains dans la culture du cacao. Le baromètre du cacao, du réseau d'organisations de la société civile Voice, a une nouvelle fois tiré un bilan alarmant en 2020 : bien que l'industrie promette depuis des décennies d'améliorer le respect des droits humains et de l'environnement dans la culture du cacao, la situation n'a guère évolué. En Afrique de l'Ouest, 1,5 million d'enfants travaillent toujours dans des conditions déplorables. Quelque 95 % d'entre eux réalisent des tâches figurant parmi les pires formes de travail des enfants, telles que la pulvé-

risation de pesticides ou la récolte à la machette. Ces scandales ont souligné la responsabilité de la Suisse en tant que siège d'importants négociants agricoles. L'ère des mesures volontaires est révolue et il est essentiel d'imposer un devoir de diligence raisonnable au secteur du négoce agricole. ■

Perspectives

► En 2021, notre regard ne va plus se porter principalement sur la culture des matières premières agricoles, mais aussi dans les coulisses du négoce, ou plus précisément dans les comptes des multinationales du secteur. Le financement du négoce agricole se fait dans la plus grande opacité. Nous voulons faire la lumière sur ces pratiques et poserons les questions suivantes : qui se cache derrière le financement du secteur et qui tire les ficelles de ce modèle d'affaires entaché de nombreuses violations de droits humains et de dégradations environnementales ? Quel est le rôle de la Suisse dans cette industrie nocive ? Nous allons nous pencher plus en profondeur sur les questions de concentration du marché, de déséquilibre dans les rapports de force et du risque d'abus de pouvoir dans le secteur agroalimentaire, ainsi que sur les moyens d'y remédier.

Timo Kollbrunner

Agathe Duparc

Géraldine Viret



Florian Duss

Silvia Ramseier

À la caisse !

En 2020, Public Eye a fait la lumière sur une question que la Suisse officielle préfère laisser dans l'ombre : les sources de financement du négoce de matières premières. Il est bien pratique pour le gouvernement de ne pas s'intéresser de trop près à la question car il peut ainsi continuer à prétendre que les multinationales des matières premières sont « indirectement » surveillées par les banques qui les financent.

Dans le domaine des matières premières, ce n'est pas Public Eye qui a ouvert l'année avec une publication, mais le Conseil fédéral, avec toutefois une référence à l'une de nos enquêtes. Après la publication de « Gunvor au Congo » en 2018, le Conseil des États avait demandé au gouvernement un rapport étudiant si la « surveillance indirecte » des banques était suffisante pour empêcher la corruption et le blanchiment d'argent dans le négoce de matières premières.

Le Conseil fédéral avait certes confirmé dans ce rapport l'existence d'un « risque élevé de corruption », mais n'avait pas proposé la moindre mesure efficace pour y remédier. Même les départements responsables n'avaient pas fourni de nouveaux chiffres sur l'ampleur des financements bancaires du négoce de matières premières. À la

différence du Conseil fédéral, qui noie son silence dans un flot de paroles, nous avons pu révéler que les multinationales suisses Glencore, Trafigura, Vitol, Mercuria et Gunvor ont reçu un total de 363,8 milliards de dollars de prêts entre 2013 et 2019.

Coup de projecteur sur le financement du négoce

Six mois plus tard, nous avons remis une couche avec la publication de « Trade Finance Demystified », rapport dans lequel nous analysons les instruments de financement complexes de ce secteur à haut risque. Notre étude pionnière confirme une tendance dangereuse : les instruments et pratiques de financement se soustraient de plus en plus aux contrôles des banques. Les crédits syndiqués (ou facilités de crédit renouvelables), très communs, peuvent par

exemple être utilisés (de manière abusive) comme un chèque en blanc par les multinationales du négoce.

Les grands négociants de matières premières endossent eux-mêmes de plus en plus le rôle de banque et octroient des prêts colossaux à des États africains déjà très endettés, sans se soumettre au moindre devoir de diligence. Ces prêts doivent généralement être remboursés en pétrole brut, ce qui s'apparente à une mise en gage. Nous avons attiré l'attention des instances internationales sur cet aspect peu connu de la problématique de l'endettement, et avons plaidé en faveur de la transparence et d'une suspension du service de la dette.

Kolmar en Libye

Une vaste enquête de Public Eye et de l'ONG Trial International a révélé comment le négociant zougais Kolmar Group AG a fait affaire, entre 2014 et 2015, avec un puissant réseau de contrebande de gasoil libyen. Pendant que le pays semblait dans la guerre civile et que des groupes armés luttaienent pour contrôler le secteur du pétrole, Kolmar a visiblement flairé une bonne affaire.

Nous avons pu retracer le parcours de trois navires qui, venus des côtes libyennes, ont déversé leur cargaison dans les citernes que Kolmar louait à Malte. La société suisse s'approvisionnait auprès d'un réseau d'individus

au profil douteux : Fahmi Ben Khalifa, un ancien trafiquant de drogue emprisonné sous Kadhafi, et ses partenaires maltais Darren et Gordon Debono. Nous avons également pu reconstruire les flux financiers entre une entreprise de Debono et Kolmar. Darren Debono a été arrêté à Malte en novembre dernier. Cette affaire confirme la propension de certains négociants suisses à tirer profit des contextes les plus risqués.

Procédures et amendes

L'année 2020 a souligné une fois de plus l'entêtement absurde du Conseil fédéral à compter sur les banques pour surveiller le secteur, et à contredire ainsi ses propres analyses. Au mois de mai, nous avons appris que la dénonciation pénale de Public Eye avait fait son effet puisque le Ministère public de la Confédération (MPC) a ouvert une procédure pénale sur le scandale de corruption entourant les prêts de plusieurs milliards accordés par Credit Suisse au Mozambique, des prêts qui ont en outre contribué à rendre le service de la dette mozambicaine insoutenable. En juin, le MPC a également ouvert une procédure contre Glencore, contre qui nous avons aussi déposé une dénonciation pénale.

En décembre, les autorités brésiliennes ont annoncé qu'elles ouvraient une enquête pénale contre Trafigura

et sa direction pour son implication dans la plus grande affaire de corruption de l'histoire, l'affaire «Lava Jato», autour de la compagnie pétrolière étatique Petrobras. Public Eye s'était déjà penchée sur la question à travers un entretien exclusif avec un procureur brésilien.

Enfin, toujours en décembre, Vitol a dû accepter de payer une amende de 164 millions de dollars pour échapper à une condamnation aux États-Unis. Outre le Brésil, l'affaire porte également sur des paiements corruptifs en Équateur et au Mexique qui ont duré jusqu'en juillet 2020. Tout cela en dit long sur la «tolérance zéro à l'égard des pots-de-vin et de la corruption» dont se targue constamment Vitol, deuxième plus grande entreprise suisse.

Cette année riche en rebondissements dans le secteur des matières premières nous rappelle à quel point il est essentiel de continuer à enquêter sur cette industrie, ses entreprises peu scrupuleuses et ses personnages douteux, car la persévérance porte ses fruits. ■

Perspectives

- ▶ En 2021, nous nous pencherons sur la problématique de la corruption au-delà du secteur des matières premières, et nous répondrons à des questions telles que : pourquoi y a-t-il toujours autant d'argent en Suisse en lien avec de gros scandales de corruption ? Qui aide les criminels à cacher leur argent ici ou monte les structures nécessaires pour le faire ? Pourquoi y a-t-il si peu d'actions pénales sur des cas de corruption ? Pourquoi si peu d'entre elles entraînent-elles une condamnation ? Et une question dont la réponse est assez évidente : une amende de cinq millions de francs permet-elle vraiment de dissuader une entreprise de recourir à des méthodes corruptives ?
- ▶ Nous allons assurément soulever d'autres questions en 2021, mais nous n'allons pas encore vous révéler sur quelles entreprises douteuses et personnages louches notre équipe travaille déjà. La suite au prochain épisode.

Patrick Durisch



Gabriela Hertig



Rebeka Köppel



Baptiste Corthay



Christa Luginbühl



Daphne Grossrieder



Accès équitable et transparence au cœur des débats

La crise du coronavirus a été un nouveau révélateur des carences du modèle pharmaceutique. De son côté, le Conseil fédéral envisage d'introduire encore plus d'opacité dans la fixation du prix de nouveaux médicaments. La publication des essais cliniques reste aussi un sujet politiquement sensible non résolu.

Dès le début de cette crise mondiale, Public Eye appelait à une solution qui sorte du « business as usual » pour éviter les erreurs du passé. Fin mars, nous soutenions la proposition de mutualiser, auprès de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), tous les droits de propriété intellectuelle (dont les brevets) et les savoir-faire nécessaires à une production décuplée des moyens de lutte contre le Covid-19 (futurs traitements, vaccins et tests diagnostiques). Cette initiative a finalement vu le jour fin mai sous l'appellation C-TAP (pour Covid-19 Technology Access Pool). Elle a immédiatement été discréditée par des géants pharmaceutiques soucieux de préserver leurs privilèges, avec la complicité aveugle des pays les hébergeant. Une résolution adoptée peu avant par l'OMS demandait pour-

tant que les technologies mises au point grâce à des financements publics, en particulier les vaccins, soient considérées comme des biens communs – et donc accessibles équitablement partout dans le monde.

Un fossé entre le discours et la réalité

Les appels à la solidarité internationale sont restés lettre morte. Que ce soit pour les masques, les traitements (comme l'antiviral remdesivir), les tests diagnostiques (comme ceux de la société suisse Roche) ou les vaccins. Les pays plus aisés – dont la Suisse – se sont livrés à une foire d'empoigne pour se les accaparer. Cet égoïsme national a été largement alimenté par une industrie pharmaceutique agitant le spectre de la pénurie. Résultat : alors

que les vaccinations débutent, la quasi-totalité des doses disponibles en 2021 ont déjà été réservées par les pays plus riches, laissant des miettes au reste du monde.

De son côté, le mécanisme multilatéral Covax pour une répartition équitable des technologies Covid-19 peine à réunir les fonds ainsi que les doses nécessaires. Les pays du Sud devront attendre. Pourtant, en renonçant à ses sacro-saints droits exclusifs, la pharma aurait pu permettre une production en suffisance à un prix abordable, évitant ainsi une pénurie programmée qui aggravera la situation. Elle préfère privilégier ses profits plutôt que la santé publique.

Des rabais secrets sur les médicaments en Suisse

Sur le plan national aussi, les autorités plient devant les exigences de la pharma. Ainsi, dans son paquet de mesures pour réduire les coûts de la santé lancé en 2020, le Conseil fédéral souhaite introduire des rabais secrets sur les médicaments. Public Eye s'est fermement opposée à cette pratique qui est un leurre : selon des études européennes, les rabais secrets entraînent à la longue une augmentation du prix public. De plus, une telle pratique viole les engagements internationaux de la Suisse, notamment une résolution de l'OMS de 2019 qu'elle a soutenue et qui appelle à davantage de transparence sur les prix des médi-

caments. S'il est urgent d'agir contre la hausse constante des prix des traitements brevetés, le Conseil fédéral doit revoir sa copie en proposant une réforme qui mette au centre la transparence et la justification accrue du niveau des prix. Public Eye avait critiqué Novartis lors de son assemblée générale en février pour le prix insensé de sa thérapie génique Zolgensma à plus de 2 millions de francs l'injection.

Plus de transparence dans les essais cliniques

Ces dernières années, Public Eye a fait la lumière sur les violations de droits humains perpétrées dans le cadre d'essais cliniques délocalisés. À travers nos recherches et campagnes, nous réclamons notamment des changements législatifs afin de prévenir de tels abus.

La loi suisse a toujours d'importantes lacunes en matière de contrôle et de transparence des essais cliniques. Cela met non seulement en danger les participant-e-s aux essais, mais est également néfaste pour la santé publique. Il y a encore beaucoup à faire, ne serait-ce que pour atteindre le niveau des normes de l'UE, comme vient de le confirmer une évaluation indépendante de la loi relative à la recherche sur l'être humain, que l'Office fédéral de la santé publique a mandatée cinq ans après son entrée en vigueur. Cette loi, avec celle sur

les produits thérapeutiques, est la réglementation la plus importante en Suisse dans le domaine des essais cliniques et de l'autorisation de mise sur le marché des médicaments. Les conclusions de l'évaluation confirment ce que Public Eye demande depuis des années : plus de transparence dans les essais cliniques.

À l'heure où le public a de grandes attentes et où la pression économique est forte, le danger est encore plus grand que la pharma profite de réglementations faibles. Le scandale autour du remdesivir, produit par le groupe états-unien Gilead et autorisé pour le traitement du Covid-19, rappelle celui de l'antigrippal de Roche Tamiflu. Dans les deux cas, un médicament a été autorisé et stocké en Suisse sur la base de connaissances insuffisantes, puis il s'est révélé inefficace, comme l'a récemment montré une étude indépendante de l'OMS sur le remdesivir. Gilead a continué à vendre son produit et à en tirer des bénéfices après avoir pris connaissance des résultats de cette étude. ■

Perspectives

- ▶ Nous continuerons à plaider pour un partage du savoir et une répartition équitable des moyens de lutte contre le Covid-19. Il ne s'agit pas de pousser les ventes des pharmas mais d'offrir une égalité d'accès à toutes les populations de la planète, où qu'elles soient. Comme les géants pharmaceutiques n'ont pas partagé volontairement leurs droits exclusifs, il s'agira de suivre de près l'issue de la demande de dérogation des accords de propriété intellectuelle de l'Organisation mondiale du commerce proposée par l'Inde et l'Afrique du Sud pour le Covid-19, que Public Eye soutient pleinement.
- ▶ Avec la révision partielle prévue de la loi relative à la recherche sur l'être humain, une plus grande transparence pourrait devenir réalité, du moins pour les essais cliniques menés en Suisse.
- ▶ Nous nous pencherons aussi sur l'opacité qui entoure les coûts effectifs de recherche et développement, qui sont gardés confidentiels en invoquant le secret des affaires. Cela est particulièrement problématique car les prix des médicaments devraient être fixés en fonction des coûts de leur développement et non de la soif de profit de l'industrie pharmaceutique.

Pesticides interdits : l'étau se resserre

Le Conseil fédéral a décidé en 2020 d'interdire l'exportation de pesticides interdits en raison de leurs effets sur la santé humaine ou l'environnement. La Commission européenne a déclaré qu'elle souhaitait également interdire ces exportations à partir de l'UE. Deux succès d'étape qui font suite à de nouvelles enquêtes de Public Eye sur les exportations de pesticides interdits et leurs conséquences désastreuses dans les pays en développement.

En 2020, nous nous sommes intéressés au modèle d'affaires des cinq multinationales qui dominent le marché des pesticides : les allemandes BASF et Bayer, les états-uniennes Corteva et FMC, et la suisse Syngenta. Réunis au sein du puissant lobby CropLife, ces géants de l'agrochimie se présentent comme des entreprises responsables et innovantes, qui s'engagent pour nourrir de manière durable une population mondiale croissante.

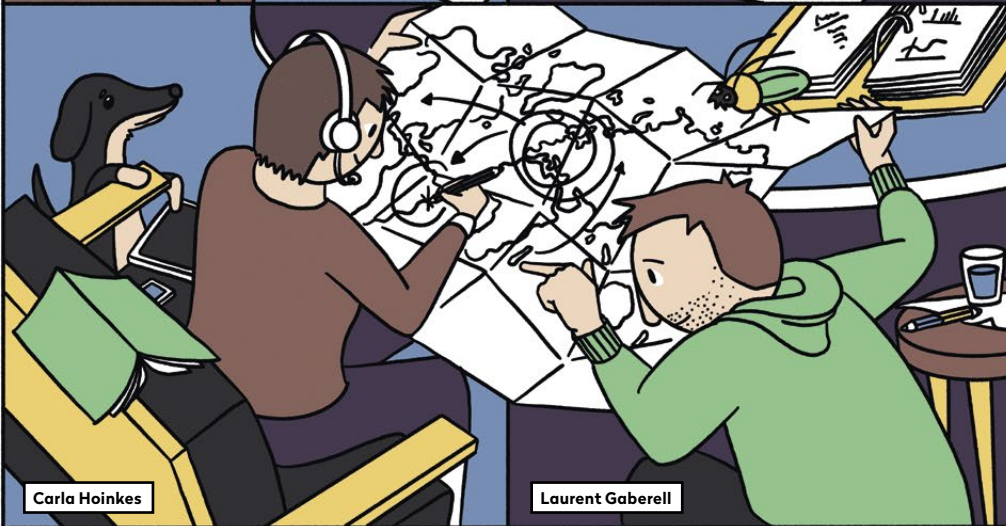
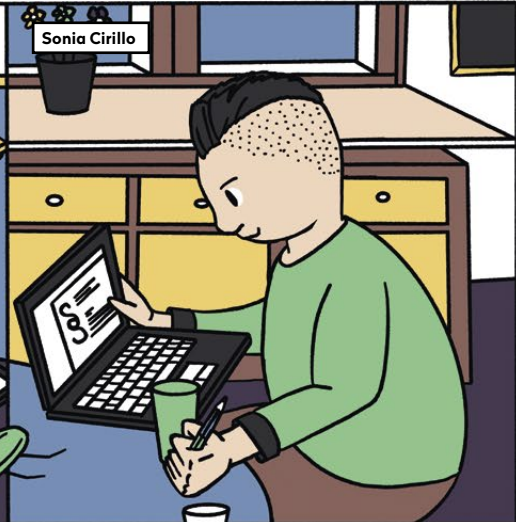
Mais l'écart entre les belles paroles des fabricants de pesticides et leurs pratiques est immense. En collaboration avec Unearthed, la cellule d'enquête de Greenpeace UK, nous avons réalisé une cartographie inédite de ce secteur aussi lucratif que controversé. Sur la base de données exclusives, nous avons pu révéler que les membres de CropLife réalisent un tiers de leur chiffre d'affaires

avec des pesticides cancérogènes ou tueurs d'abeilles, pour la plupart interdits chez nous.

Nous avons aussi pointé du doigt l'hypocrisie de la Suisse et de l'Union européenne (UE), qui ont interdit l'utilisation des substances présentant les plus hauts niveaux de risques, mais permettent aux fabricants de continuer à les produire sur leur sol et à les exporter vers des pays où les réglementations sont plus faibles.

L'arroseur arrosé

Grâce à des données obtenues auprès de l'Agence européenne des produits chimiques et de différentes autorités nationales, nous avons pu montrer qu'en 2018, les pays membres de l'UE ont autorisé l'exportation de plus de 80 000 tonnes de pesticides interdits dans leurs



propres champs en raison de risques inacceptables pour la santé ou l'environnement.

Parmi ceux-ci : le paraquat de Syngenta, banni de longue date en Suisse et dans l'UE. Le géant bâlois continue pourtant de le produire dans son usine d'Huddersfield, au Royaume-Uni. En 2018, 28 000 tonnes de paraquat ont été exportées par Syngenta vers le Brésil, l'Indonésie ou l'Afrique du Sud. Cet herbicide est si toxique qu'une seule gorgée suffit à causer la mort.

Nous sommes également parvenus à réaliser, pour la première fois, une cartographie complète des exportations de pesticides interdits depuis la Suisse à partir de 2012. Si Syngenta se targue de disposer à Monthey d'un site « axé sur l'innovation », les données obtenues auprès de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) montrent que le géant bâlois exportait, ces dernières années, depuis le sol helvétique de vieilles molécules toxiques qui sont sur le marché depuis des décennies.

Ironie de l'histoire : ces pesticides interdits se retrouvent parfois dans nos assiettes, par le biais des importations alimentaires. C'est ce que nous avons révélé dans une autre enquête, qui s'appuie sur les dernières données disponibles obtenues auprès de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV).

Plus de 10 % des denrées alimentaires importées contrôlées par les autorités contenaient des résidus de pesticides bannis en Suisse en raison de leurs effets néfastes sur la santé ou l'environnement. Parmi les substances les plus souvent détectées figurent des produits commercialisés par Syngenta, voire exportés depuis la Suisse ces dernières années.

Victoire d'étape

En décembre 2017, une motion déposée au Conseil national par Lisa Mazzone (Verts/GE) demandant au Conseil fédéral de « mettre fin à l'exportation des pesticides interdits en Suisse » avait recueilli un large soutien de tous bords politiques. Les sept sages avaient toutefois jugé qu'une telle mesure serait « disproportionnée », préférant des mesures « qui entravent moins la liberté économique ».

Retournement de situation en octobre 2020 : le Conseil fédéral a décidé d'interdire l'exportation de cinq pesticides interdits exportés depuis la Suisse ces dernières années, dont le paraquat, l'atrazine et le profénofos. Une victoire pour Public Eye, qui dénonce depuis longtemps le scandale des exportations de pesticides interdits « made in Switzerland » et leurs conséquences désastreuses dans les pays en développement et émergents.

Bonnes nouvelles de Bruxelles

Autre succès : suite à la publication de notre enquête sur le rôle de l'UE dans l'exportation de pesticides interdits, la Commission européenne a annoncé vouloir s'assurer « que les substances dangereuses interdites dans l'Union ne soient pas produites à des fins d'exportation ». Si la proposition doit encore passer devant le Parlement et le Conseil européen, elle représente d'ores et déjà une importante victoire d'étape vers une meilleure protection des populations et de l'environnement.

Ça bouge aussi sur la question des résidus : une motion déposée au Conseil national demande au Conseil fédéral d'appliquer une « tolérance zéro » pour les résidus de pesticides interdits dans les importations alimentaires. De son côté, la Commission européenne s'est engagée à renforcer la réglementation en vigueur afin que les denrées importées soient conformes aux normes applicables dans l'UE en matière de pesticides. ■

Perspectives

- ▶ En 2021, nous continuerons à faire pression pour que la Suisse et l'Union européenne adoptent une politique cohérente en interdisant que des substances bannies ici soient exportées vers des pays où les réglementations sont plus faibles, ou importées sous forme de résidus dans les denrées agricoles.
- ▶ Nous poursuivrons aussi notre engagement pour que le géant bâlois Syngenta respecte les droits humains et l'environnement. Le numéro un mondial des pesticides doit cesser de vendre, dans les pays en développement, des substances extrêmement dangereuses bannies ici en raison de niveaux de risques inacceptables.

Sasha Roderer



Elisabeth Schenk



David Hachfeld



Maxime Ferréol



Alessandra Silauri



Lupe Esteves



L'impact du Covid-19 sur l'industrie textile

La pandémie de Covid-19 a eu des conséquences catastrophiques pour les travailleurs et travailleuses de l'industrie textile. En raison du recul soudain de la demande, des enseignes de la mode ont annulé des commandes sans les payer. De nombreuses usines ont dû fermer et procéder à des licenciements collectifs – souvent sans préavis ni compensation. En 2020, Public Eye a appelé ces entreprises à assumer leurs responsabilités pendant la pandémie de Covid-19, et a apporté un soutien direct dans le cadre de conflits sociaux à l'aide d'appels urgents.

Les pratiques d'achat irresponsables des enseignes de la mode pendant la pandémie de Covid-19 ont poussé de nombreuses usines vers la faillite. Les travailleuses – les femmes représentent la vaste majorité du personnel de l'industrie textile – sont les premières à payer le lourd tribut du jeu de pouvoir des entreprises. Quand la production ralentit ou s'arrête, et que les usines n'ont plus de liquidités, le versement des salaires est repoussé ou annulé, et les couturières sont congédiées. Dans le rapport « Un(der)paid in the Pandemic », publié en août par la Campagne Clean Clothes, le réseau international a cal-

culé que, pendant les trois premiers mois de la crise sanitaire, les travailleuses du textile ont perdu entre 3,2 et 5,8 milliards de dollars (US) en salaires non payés.

Dans de nombreux pays, cette situation est synonyme de surendettement, de faim et de détresse, et place les couturières dans une situation de grande vulnérabilité. Les usines du monde entier sont soumises à une concurrence farouche et dévastatrice pour décrocher les quelques commandes restantes. Les propriétaires de fabriques savent que la faillite les guette. Bien que la pandémie batte son plein, certaines usines réouvrent déjà

leurs portes. La détresse des ouvrières les pousse à reprendre le travail, en sachant que le risque d'infection est grand, les distances de sécurité ne pouvant pas être respectées et les équipements de protection et installations sanitaires étant insuffisants. Avant l'effondrement du Rana Plaza en 2013, les couturières avaient signalé des fissures dans les murs du bâtiment, mais la crainte de perdre leur emploi les avait contraintes à regagner leur poste. Sept ans après la catastrophe, les ouvrières se retrouvent à nouveau confrontées à un choix cornélien : préserver leurs moyens de subsistance, ou leur santé et leur survie.

Lutte pour le versement des salaires

En avril, Public Eye a lancé un appel aux enseignes de la mode : « Ne reportez pas le poids de la crise du Covid-19 sur les ouvrières qui fabriquent vos vêtements ! » Nous avons alors demandé aux marques de payer l'intégralité de leurs commandes, de s'assurer que les travailleuses ne soient pas licenciées et qu'elles perçoivent les salaires qui leur sont dus. Quelque 30 000 personnes ont signé notre appel pour faire pression sur les marques.

Nous avons demandé à vingt enseignes suisses si elles faisaient preuve de fair-play pendant la crise du Covid-19. Leurs réponses témoignent de graves lacunes

dans la protection des travailleuses de leurs chaînes d'approvisionnement et montrent que, à une exception près, elles ne prennent pas leurs responsabilités suffisamment au sérieux.

Avec la Campagne Clean Clothes, nous nous engageons aux côtés des travailleuses du textile pour revendiquer leurs droits bafoués en cette période de pandémie. Avec la campagne #PayUp, nous avons demandé aux enseignes de payer l'intégralité de leurs commandes, et plusieurs d'entre elles ont cédé à la pression internationale. La campagne actuelle #PayYourWorkers demande aux marques de garantir publiquement le paiement des salaires. Plus d'une dizaine d'enseignes se sont déjà engagées à s'assurer que le personnel de leurs fournisseurs reçoive tout son salaire pendant la pandémie.

Appel urgent : le syndicat de l'usine Rui Ning remporte un succès

La direction de l'usine Rui Ning au Myanmar, qui fournit notamment Inditex (Zara) et la marque suisse Tally Weijl, s'est servie de la crise du Covid-19 comme prétexte pour licencier délibérément les membres d'un syndicat. Mais après une lutte intense, soutenue par une action internationale de solidarité, le syndicat a remporté un succès important. Après trois mois et demi, les négocia-

tions ont abouti : le syndicat et la direction de l'usine Rui Ning ont signé un accord qui reprend d'importantes revendications. Le président du syndicat a été réembauché et son salaire lui a été versé rétroactivement. La direction de l'usine a également accepté de réengager en priorité les 298 syndicalistes licenciées dès que l'usine réembauchera.

Ce cas montre à quel point il est important que les enseignes de la mode se préoccupent des violations des droits humains et des autres abus dans les usines de leurs fournisseurs et qu'elles interviennent en cas de violations du droit du travail ou de leur code de conduite. Public Eye poursuit son engagement afin que les entreprises assument leurs responsabilités, dans ce cas comme dans d'autres. ■

Perspectives

- ▶ Les conséquences de la pandémie sur l'industrie textile seront encore au cœur de notre travail en 2021. Nous allons non seulement accentuer la pression sur les entreprises pour qu'elles s'assurent que les salaires dus soient bien versés, mais nous nous engagerons aussi en faveur de l'introduction et du renforcement de systèmes d'assurance sociale afin que les travailleuses ne se retrouvent pas sans filet de sécurité pour affronter les situations de crise. Les conséquences sont si catastrophiques dans l'industrie textile que nous ne comptons pas sur un « retour à la normale » après la pandémie. Ce choc peut-il permettre un nouveau départ et des changements positifs ?
- ▶ Notre travail va principalement porter sur la garantie d'un salaire vital et sur des mécanismes permettant une meilleure répartition des bénéfices sur les chaînes de valeur, ainsi qu'une contribution directe des enseignes à une augmentation des salaires. Nous nous pencherons aussi sur le devoir de diligence des marques en matière de droits humains, car même si l'initiative pour des multinationales responsables ne sera pas mise en œuvre, la pression s'accroît sur les entreprises pour qu'elles cessent d'ignorer les droits humains.

Accorder une place centrale à l'humain et à ses droits

La Suisse doit enfin renoncer au renforcement de la protection des obtentions végétales pour les semences. Elle doit en outre prendre des mesures contraignantes contre l'importation de produits chinois issus du travail forcé. Tout au long de l'année 2020, Public Eye a réclamé avec véhémence ces impératifs de politique commerciale.

Dans notre étude novatrice de 2014 intitulée «Owning Seeds, Accessing Food», nous avons montré les dangers concrets pour les droits humains que présente une protection renforcée des obtentions végétales. Depuis cette publication (au plus tard), il n'est plus possible de nier les conséquences néfastes de cette protection des obtentions pour les familles d'agriculteurs et agricultrices des pays du Sud. Car ces systèmes, semblables à des brevets, accordent des droits de monopole sur les semences aux obtenteurs et obtentrices, ainsi qu'aux multinationales agricoles. Ils privent ainsi les agriculteurs et agricultrices de leur libre accès aux semences.

Mais dans ses accords de libre-échange, la Suisse demande régulièrement de ses pays partenaires une pro-

tection renforcée des obtentions végétales, et le Secrétariat d'État à l'économie (Seco) ne se montre pas prêt à abandonner cette exigence controversée, comme en témoignent actuellement les négociations en vue d'un accord avec la Malaisie. Pour accentuer la pression sur les autorités suisses, Public Eye et cinq organisations partenaires se sont regroupées dans la Coalition pour le droit aux semences. Avec diverses actions, un site web et une vidéo explicative, nous avons sensibilisé le grand public à cette problématique.

La coalition est aussi en discussion avec le Seco et a directement réclamé aux responsables de renoncer à cette exigence controversée. Dans une lettre ouverte de la coalition, signée par 250 organisations de 60 pays, nous avons

appelé les ministères concernés des États membres de l'AELE à mettre un terme à la politique du «deux poids, deux mesures». Comme nous l'avons démontré, la Suisse, la Norvège et le Liechtenstein imposent aux pays du Sud des lois strictes sur la protection des obtentions végétales qu'ils ne respectent pas eux-mêmes. Nous n'avons pas encore reçu de réponse officielle, mais le Seco nous a assuré que l'AELE mène actuellement des discussions à ce sujet.

Produits chinois issus du travail forcé

En 2020, notre travail a également porté sur la politique de la Chine envers les minorités, et sur la passivité de la Suisse dans sa politique commerciale. La Suisse a certes protesté auprès du Conseil des droits de l'homme des Nations unies contre le traitement de la communauté ouïghoure par la Chine (qui a réagi en interrompant le dialogue sur les droits humains), mais des mesures concrètes pour empêcher l'importation de produits issus du travail forcé de cette minorité ne sont toujours pas prévues dans l'accord de libre-échange.

Là encore, nous avons uni nos forces en mandatant, avec des organisations partenaires, un avis de droit qui confirme les critiques que nous avons déjà formulées lors de la signature en 2013: l'accord de libre-échange avec la Chine n'offre aucune garantie que des produits issus du

travail forcé ne soient pas commercialisés en Suisse, car «il ne contient aucune disposition pour la protection des droits humains». L'avis de droit recommande donc à la Suisse d'ancrer à l'avenir sa politique des droits humains dans le droit de l'économie extérieure. ■

Perspectives

- ▶ En 2021, avec nos organisations partenaires, nous allons porter dans les débats parlementaires les conclusions de l'avis de droit sur la Chine et accentuer notre pression en faveur d'une politique économique extérieure respectueuse des droits humains.
- ▶ Nous espérons en outre que le texte de l'accord avec le Mercosur sera enfin publié, un an et demi après sa signature. Ce n'est qu'alors que nous pourrons procéder à une analyse critique de cet accord de libre-échange avec l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay, et vérifier si les concessions douanières sont liées à des exigences de durabilité et de protection des droits humains et du droit du travail. Car une telle approche est primordiale et doit rapidement devenir la norme de la politique commerciale suisse.

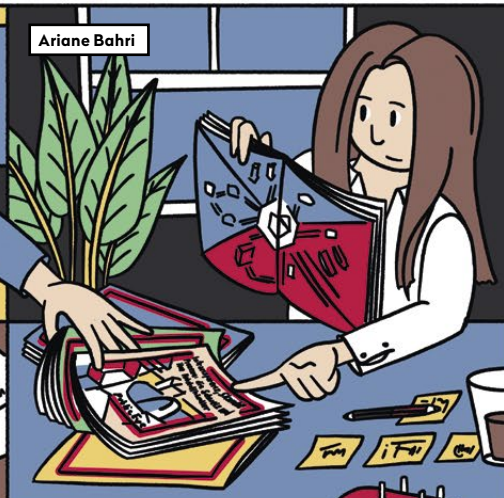
David Mühlemann



Romeo Regenass



Ariane Bahri



Anne Fishman



Eva Sutter

Militer au temps du Covid-19

L'année 2020 a été celle de tous les défis pour nos groupes régionaux. Dans un contexte de crise sanitaire, nos bénévoles ont dû faire preuve de résilience et redoubler de créativité pour faire résonner le message de l'initiative pour des multinationales responsables dans l'espace public.

La mission des neuf groupes régionaux de Public Eye? Imaginer et mettre sur pied des actions de sensibilisation percutantes, dans la rue et là où, d'ordinaire, les gens se rassemblent. Repensez à l'année écoulée: le contexte était loin d'être favorable à ce type d'engagement. Et pourtant! «À aucun moment le groupe n'a cessé de fonctionner», relève le groupe régional Vaud.

Un soutien indéfectible

L'initiative pour des multinationales responsables était bien sûr le projet phare de 2020. En début d'année, nos groupes régionaux ont pu organiser quelques stands, ainsi que des projections de films suivies de débats en Valais et à Genève. De nombreux projets ont ensuite été rayés de l'agenda en raison de la crise sanitaire. Nos bénévoles ont alors cherché d'autres moyens de conti-

nuer, non seulement à se réunir (virtuellement), mais surtout à mener des actions, sur place quand c'était possible, ou en ligne.

La créativité en action

En juin, nos bénévoles ont défilé dans les rues de Morges et de Vevey pour montrer leur soutien à l'initiative, avant de l'afficher, lettre par lettre, devant le siège de Nestlé. Un mois plus tôt, à défaut de pouvoir se rassembler sur des lieux de passage ou des sites emblématiques, le groupe régional Vaud faisait passer son message à travers une mosaïque qui a circulé en ligne.

À la fin de l'été, la situation sanitaire a permis à nos groupes romands de tenir un stand lors de deux festivals, à Yverdon et à Genève. Dans la ville des traders, la soirée de clôture d'Alternatiba a été dédiée à l'initiative: la pro-

jection du documentaire « Multinationales: l'enquête » à l'Université de Genève a été suivie d'une discussion avec entre autres notre porte-parole Géraldine Viret et la conseillère aux États Lisa Mazzone.

Dès que les directives des autorités l'ont permis, nos groupes régionaux sont retournés dans la rue pour distribuer des dépliantes et parler de l'initiative, dans le respect des mesures sanitaires. À l'approche de la votation, ces déploiements dans les marchés, les rues passantes et les lieux fréquentés étaient quasi hebdomadaires à Genève et dans plusieurs localités vaudoises.

Mobiliser les artistes

Nos bénévoles ont aussi approché des artistes pour les inviter à présenter leur vision des « multinationales (ir)responsables » lors d'une exposition collective dans un café-galerie lausannois. La deuxième vague pandémique a mis à mal les efforts de nos bénévoles et des 18 artistes qui ont accepté de participer. Mais leurs œuvres ont néanmoins pu être exposées en ligne et sur les réseaux sociaux, peu avant la date fatidique de la votation (cf. publiceye.ch/art).

Chapeau bas !

En 2020, les bénévoles de nos groupes régionaux ont relevé avec brio des défis inattendus. Nous profitons de ces





© Pierre Boss/ Groupe régional Vaud



© Pierre Boss/ Groupe régional Vaud



© Groupe régional Zurich

lignes pour leur exprimer notre gratitude: depuis la récolte des premières signatures, nous avons pu compter sur vous pour porter, contre vents et marées, l'initiative pour des multinationales responsables. C'est une chance de vous savoir à nos côtés et de poursuivre avec vous notre action pour un monde plus juste. ■

Rejoignez notre équipe de bénévoles

Les groupes régionaux de Public Eye apportent une contribution essentielle à notre travail d'information et de sensibilisation. En Suisse romande, deux groupes existent à Genève et à Lausanne. Engagez-vous avec nous pour un monde plus juste!

Contact en Suisse romande: regional@publiceye.ch, tél. 021 620 03 03 (Danielle Schoenenberger)

Contact en Suisse alémanique: regrus@publiceye.ch, tél. 044 277 79 99 (Ursina Mayor/Ursula Haller)

Plus d'informations: publiceye.ch/groupe-regionaux



Visites dans les écoles

En Suisse alémanique, un programme de visites dans les écoles existe depuis de nombreuses années. Deux personnes engagées à titre bénévole assurent la coordination des visites. En Suisse romande, un projet pilote de visites dans les écoles a été lancé à Genève avec une petite équipe de bénévoles. Après une première intervention en janvier, le contexte sanitaire a rendu le développement des visites difficile. Une exposition intitulée « Fast fashion : un drame social et écologique » a néanmoins été mise sur pied dans un centre de documentation genevois. Très appréciée, elle circulera dans d'autres établissements en 2021.

Public Eye met aussi à disposition des enseignant·e·s un matériel pédagogique. ■

Le bénévolat en chiffres

Type de bénévolat	Nombre de personnes	Nombre d'heures réalisées
Aide dans les bureaux	0	0
Visite dans les écoles, coordination comprise	39	1320
Comité	12	611
Groupes régionaux	200	5108
Total	251	7039

Plus d'informations: publiceye.ch/ecoles

Vous enseignez à Genève et aimeriez organiser une visite dans votre classe ? Vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles ? Écrivez à ecole@publiceye.ch

Organisation

ORGANES ET STRUCTURE

Responsabilité et décisions

Public Eye est une association organisée de manière transversale au sein de laquelle la participation et la prise de décision, selon le mode consensuel, occupent une place privilégiée.

La direction collégiale de Public Eye est assurée par quatre personnes. Le département thématique est placé sous la responsabilité de Christa Luginbühl (santé, agriculture et consommation) et d'Andreas Missbach (matières premières, commerce et finance). Christian Engeli est responsable du département communication et promotion et Alessandra Silauri du département finances et administration.

Une équipe solide

Au 31 décembre 2020, les deux bureaux de Public Eye, à Lausanne et à Zurich, comptaient un total de 36 collaborateurs et collaboratrices permanent·e·s (y compris les membres de la direction) qui ont en outre bénéficié du soutien de chargé·e·s de projets thématiques et de stagiaires engagé·e·s pour une durée déterminée. À ces personnes s'ajoutent deux bénévoles responsables des visites dans les

écoles en Suisse alémanique (*voir composition de l'équipe, pages 40 et 41*). Les collaborateurs et collaboratrices de Public Eye bénéficient d'une convention collective de travail de la branche ONG du Syndicat des services publics (SSP). Une commission du personnel, composée de cinq personnes, représente les intérêts des collaborateurs et collaboratrices vis-à-vis de la direction et du comité.

Un fort engagement du comité

Le comité est l'organe de décision stratégique de Public Eye. Ses onze membres assument différentes responsabilités en lien avec les activités de l'organisation. Conformément aux statuts, la Suisse latine et la Suisse alémanique sont chacune représentées par au moins quatre membres au sein du comité (*lire page 39*). Celui-ci s'est réuni quatre fois en 2020, et son engagement à titre bénévole a représenté 611 heures de travail. ■

Organigramme

(Situation au 31 décembre 2020)



Public Eye a deux secrétariats, l'un à Lausanne et l'autre à Zurich, qui s'occupent également des membres et des donateurs et donatrices de la Suisse italienne. Le personnel salarié des deux bureaux a été épaulé par de nombreux bénévoles et par les neuf groupes régionaux. En Suisse alémanique, Public Eye peut également compter sur l'engagement bénévole de son équipe de visite dans les écoles. ■

Assemblée générale 2020

Pour une fois, Public Eye s'est trouvée dans la même situation que Credit Suisse, Roche ou Glencore : la pandémie de Covid-19 nous a empêchés d'organiser notre assemblée générale comme d'habitude.

L'événement prévu en juin a dû être annulé et les votes ont été recueillis par écrit, malheureusement sans discussions engagées autour d'un verre mais avec une participation record : 1257 membres ont retourné leur bulletin de vote. Nous avons eu le plaisir de recevoir de nombreux messages de réconfort et d'encouragement pour notre travail pendant la crise sanitaire.

Cette assemblée générale particulière a notamment été l'occasion de renouveler le comité, avec l'élection de deux nouveaux membres, Aline Gavillet et Yann Lenggenhager. Elisabeth Chappuis s'est quant à elle retirée. Nous la remercions pour son engagement !

Nous remercions tous les membres qui ont participé, ainsi que les bénévoles qui nous ont aidés pour le décompte des bulletins. L'assemblée générale 2021 devrait, nous l'espérons, avoir lieu dans un cadre normal le 12 juin à Olten. ■



Le comité

Présidente

- **Pierrette Rohrbach**, membre du Conseil de la Fédération vaudoise de coopération (Fedevaco). Membre du comité de Public Eye depuis 2007, présidente de Public Eye au niveau national depuis 2012, membre de la délégation pour les ressources humaines.

Vice-présidence

- **Zineb Benkhalifa**, licence en lettres (Islamologie), assistante de direction de l'Association suisse des artistes de la scène et déléguée de la Ville de Zurich à l'égalité des droits des personnes en situation de handicap. Au comité depuis 2015, membre de la délégation pour les ressources humaines.
- **Christophe Siegenthaler**, licence en économie politique, chef de service à l'Office fédéral de la statistique. Au comité depuis 2012, membre de la commission financière.

Autres membres du comité

- **Claudia Frick**, licence en droit, formation en droits de l'homme, juriste au Centre Social Protestant Vaud depuis 2002. Au comité depuis 2016.
- **Aline Gavillet**, intervenante sociale, programme de prévention et d'accompagnement concernant la consommation de psychotropes à l'adolescence du CHUV. **Nouvelle membre du comité** depuis 2020.

- **Beata Hochstrasser**, licence en lettres. Directrice de l'association Evangelischer Frauenbund Zürich. Au comité depuis 2016, membre de la délégation pour les ressources humaines.
- **Alessia Jemetta**, infirmière. Au comité depuis 2018.
- **Thomas König**, professeur et docteur ès sciences naturelles, enseignant à la clinique de psychiatrie et psychothérapie de l'Université de Berne. Au comité depuis 2018.
- **Yann Lenggenhager**, ancien délégué du CICR au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, professeur d'histoire au niveau gymnasial dans plusieurs écoles du canton de Zurich, militant pour les droits humains. **Nouveau membre du comité** depuis 2020.
- **Res Peter**, pasteur de la paroisse réformée de Zurich-Neumünster, vice-doyen du chapitre paroissial de Zurich. Au comité depuis 2018.
- **Alfred Sommer**, Master en administration publique (IDHEAP Lausanne), consultant indépendant. Au comité depuis 2015, membre de la commission financière et de la Délégation pour les questions de Ressources humaines.

A quitté le comité en 2020

- **Elisabeth Chappuis**, avocate à Lausanne.
Nous la remercions chaleureusement pour son travail et son engagement.

L'équipe

Situation au 31 décembre 2020

PROGRAMMES THÉMATIQUES (12,4 équivalents plein temps)

Santé, consommation et agriculture

- › **Patrick Durisch**, politique santé (LS)
- › **Laurent Gaberell**, agriculture et alimentation (LS)
- › **David Hachfeld**, Campagne Clean Clothes (ZH)
- › **Gabriela Hertig**, politique santé (ZH)
- › **Carla Hoinkes**, agriculture et alimentation (ZH)
- › **Silvie Lang**, matières premières agricoles (ZH)
- › **Timo Kollbrunner**, enquêtes et reportages (ZH)
- › **Christa Luginbühl**, responsable du département et membre de la direction (ZH)
- › **Elisabeth Schenk**, Campagne Clean Clothes (ZH)*

Matières premières, commerce et finance

- › **Thomas Braunschweig**, politique commerciale (ZH)
- › **Adrià Budry Carbó**, enquêtes (LS)
- › **Agathe Duparc**, enquêtes (LS)
- › **Anne Fishman**, politique et gouvernance, matières premières et finance (LS)
- › **Andreas Missbach**, responsable du département et membre de la direction (ZH)
- › **David Mühlemann**, politique et gouvernance, matières premières et finance (ZH)

- › **Urs Rybi**, matières premières et corporate accountability (ZH)

COMMUNICATION ET PROMOTION (9 équivalents plein temps)

- › **Ariane Bahri**, magazine et publications (LS)
- › **Roman Bolliger**, promotion et récolte de fonds (ZH)
- › **Oliver Classen**, responsable médias (ZH)
- › **Christian Engeli**, responsable du département et membre de la direction (ZH)
- › **Maxime Ferréol**, traduction et rédaction (LS)
- › **Floriane Fischer**, communication en ligne (LS)
- › **Daphne Grossrieder**, communication en ligne (ZH)*
- › **Rebekka Köppel**, communication en ligne (ZH)
- › **Ursina Mayor**, coordination du bénévolat (ZH)
- › **Romeo Regenass**, magazine et publications (ZH)
- › **Chantal Sierro**, financement des projets et legs (ZH)
- › **Géraldine Viret**, responsable médias (LS)

COORDINATION DES VISITES DANS LES ÉCOLES (bénévoles)

- › **Florian Duss** et **Eva Sutter** (ZH)

FINANCES ET ADMINISTRATION (6 équivalents plein temps)

- ▶ **Cornelia Celio**, comptabilité et administration du personnel (ZH)
- ▶ **Sonia Cirillo**, finances et informatique (ZH)
- ▶ **Baptiste Corthay**, comptabilité, administration du personnel et informatique (LS)
- ▶ **Lupe Esteves**, comptabilité et gestion des données (ZH)
- ▶ **Ursula Haller**, administration des bénévoles (ZH)
- ▶ **Sibylle Müller**, administration et suivi des membres (LS)
- ▶ **Silvia Ramseier**, administration et suivi des membres (ZH)
- ▶ **Sasha Roderer**, administration et suivi des membres (ZH)
- ▶ **Danielle Schoenenberger**, administration et groupes régionaux (LS)
- ▶ **Alessandra Silauri**, responsable du département et membre de la direction (LS)

ONT QUITTÉ L'ORGANISATION EN 2020

- ▶ **Anina Dalbert**, juriste (ZH)
- ▶ **Flurina Doppler**, matières premières agricoles (ZH)*
- ▶ **Alice Kohli**, enquêtes (ZH)
- ▶ **Raphaël de Riedmatten**, publications et promotion (LS)
- ▶ **Pascale Zellweger**, coordination des visites dans les écoles (ZH)

Public Eye tient à remercier chaleureusement toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs qui ont quitté l'organisation en 2020 pour leur précieuse contribution et leur engagement.

*poste à durée déterminée

À propos des illustrations

La situation extraordinaire liée à la pandémie de Covid-19 nous a poussés à être créatifs dans la réalisation de notre rapport annuel. Comme il n'était pas possible de nous rencontrer physiquement, vous présenter notre travail par des illustrations nous semblait être une bonne solution. Elles montrent que, malgré le travail à distance, nous avons pu, ensemble, mener à bien notre mission. Toujours dans l'esprit d'agir ici pour un monde plus juste.

Les illustrations ont été réalisées par opak.cc à Berne.

Votre soutien, c'est notre force

Durant cette année, marquée par l'initiative pour des multinationales responsables, nous avons pu montrer ce que nous pouvons faire lorsque nous unissons nos forces. Nous voulons ainsi remercier très chaleureusement nos membres, donatrices, donateurs et bénévoles!

Public Eye peut désormais compter sur plus de 27 000 membres pour faire entendre ses revendications pour un monde plus équitable et une Suisse responsable. Et c'est grâce à leur soutien financier et à celui de tous nos donateurs et donatrices que nous sommes en mesure de poursuivre notre travail de recherche et de campagne en toute indépendance. Nous sommes très touchés par leur fidélité. Nous tenons aussi à remercier toutes celles et tous ceux qui ont pensé à nous dans leurs dernières volontés.

Une partie de notre travail repose par ailleurs sur le précieux soutien de paroisses, fondations et autres organisations. En 2020, les institutions suivantes nous ont soutenus par une contribution financière de plus de 10 000 francs : la Fédération vaudoise de coopération (Fede-vaco), l'Église catholique de la Ville de Lucerne, la Commission Terre Nouvelle de la communauté des paroisses réformées de Berne, les fondations Alfred Richerich,

Corymbo, Däster-Schild, Edith Maryon, Paul Schiller, Salvia, Temperatio ainsi que d'autres qui ne souhaitent pas être mentionnées. Nous les remercions chaleureusement pour la confiance qu'elles nous témoignent.

Donner de son temps

Mais Public Eye ne serait rien sans ses nombreux bénévoles : neuf groupes régionaux engagés et une équipe de visite dans les écoles en Suisse alémanique qui portent nos messages dans la rue et les salles de classe. Nous tenons également à remercier le comité et ses onze membres qui s'engagent aussi gracieusement.

En 2021, nous allons poursuivre sans relâche notre travail pour un monde plus juste et nous nous réjouissons de pouvoir compter sur l'indéfectible soutien de nos membres, de nos donatrices et de nos donateurs, ainsi que des organisations qui adhèrent à notre cause. ■

Rapport financier 2020

SELON LE CODE DES OBLIGATIONS ET LA SWISS GAAP RPC 21

Commentaires

Malgré la pandémie de Covid-19, Public Eye a maintenu le cap et enregistré en 2020 des recettes d'un peu plus de 5,8 millions de francs. Grâce au large soutien de nos membres et de diverses organisations, le résultat financier se monte à près de 600 000 francs et nous permet d'envisager l'année à venir avec beaucoup plus de sérénité.

Le montant des cotisations des membres a augmenté de 2,5 % et atteint un total de 1,9 million de francs. Les dons reçus sont plus élevés qu'en 2019, grâce à une réponse très positive aux appels de dons pour soutenir les travailleuses du textile et la campagne de votation sur les multinationales responsables. Ils se montent à plus de 3,1 millions de francs. Nous avons aussi reçu plus de 137 000 francs de legs et 611 132 francs de produits liés aux programmes, ce qui nous a permis de couvrir entièrement les charges liées aux projets. Les charges de personnel sont légèrement supérieures à l'année précédente, mais conformes à l'augmentation du nombre de collaboratrices et collaborateurs. Les charges administratives sont inférieures à l'année précédente, essentiellement à cause de la situation de télétravail due au Covid.

Un résultat annuel bénéficiaire

Grâce à une très bonne maîtrise des charges et du fait du report de certains projets dont la réalisation a été perturbée par la situation extrêmement difficile qui règne dans certains pays, le résultat financier annuel se solde par un bénéfice de 599 756 francs. De ce bénéfice, 100 000 francs sont attribués au capital lié au plan social et 150 000 francs au capital lié à la régulation des legs. Les fonds affectés aux projets, essentiellement constitués de contributions liées à des projets provenant de fondations et d'institutions, se montent à fin 2020 à 12 398 francs. Ainsi, le capital de l'organisation s'élève, après boucllement, à plus de 4,2 millions de francs. ■

Bilan

Actif	31.12.2020		31.12.2019		Évolution
	CHF	%	CHF	%	
Actif circulant					
Liquidités	4 524 189	90	4 246 337	94	7
Créances	204 313	4	3 439	0	5839
Stocks	5 189	0	6 283	0	-17
Comptes de régularisation actifs ¹	169 786	4	84 297	2	101
Total actif circulant	4 903 477	98	4 340 356	96	13
Actif immobilisé					
Immobilisations financières ²	22 343	0	22 343	1	0
Dépôt de garantie	42 372	1	42 372	1	0
Immobilisations corporelles et incorporelles	58 989	1	108 319	2	-46
Total actif immobilisé	123 704	2	173 034	4	-29
Total actif	5 027 181	100	4 513 390	100	11
Passif					Évolution
	CHF	%	CHF	%	%
Engagements à court terme					
Dettes ³	191 815	4	127 408	3	51
Provision à court terme ⁴	150 000	3	150 000	3	0
Comptes de régularisation passifs	77 103	2	50 420	1	53
Régularisation vacances heures supplémentaires	366 263	7	426 251	9	-14
Total engagements à court terme	785 179	16	754 079	17	4
Total capital des fonds	12 398	0	129 463	3	-90
Total engagements à court terme et fonds affectés	797 577	16	883 542	20	-10
Capital de l'organisation					
Capital lié au plan social	600 000	12	500 000	11	20
Capital lié au personnel	880 000	17	880 000	19	0
Capital lié aux projets	984 864	20	984 864	22	0
Capital lié pour la régulation des legs	350 000	7	200 000	4	75
Capital libre	1 414 740	28	1 064 984	24	33
Total capital de l'organisation	4 229 604	84	3 629 848	80	17
Total passif	5 027 181	100	4 513 390	100	11

Comptabilité

Produits	2020		2019		Évolution
	CHF	%	CHF	%	
Dons	3 137 414	54	2 930 702	51	7
Legs	136 934	2	196 952	3	-30
Cotisations des membres	1 900 875	33	1 854 300	33	3
Produits liés aux programmes	611 132	11	674 293	12	-9
Ventes et autres produits	20 955	0	37 017	1	-43
Total produits d'exploitation	5 807 310	100	5 693 264	100	2
Charges	2020		2019		Évolution
	CHF	%	CHF	%	
Charges de projets					
Charges de personnel	-2 717 577	46	-2 672 522	47	2
Charges de projets ⁵	-1 126 932	20	-1 359 191	24	-17
Total charges de projets	-3 844 509	66	-4 031 712	71	-5
Charges de collecte de fonds et de publicité générales					
Charges de personnel	-276 492	5	-281 035	5	-2
Suivi des membres et récolte de fonds ⁶	-464 449	8	-626 565	11	-26
Total charges de collecte de fonds et de publicité générales	-740 941	13	-907 600	16	-18
Charges d'administration					
Charges de personnel	-544 691	10	-559 123	11	-3
Charges administratives	-174 421	3	-248 040	4	-30
Total charges d'administration	-719 112	13	-807 163	15	-11
Total charges	-5 304 562	92	-5 746 475	102	-8
Résultat d'exploitation	502 748	9	-53 211	-1	-1045

	2020		2019		Évolution
	CHF	%	CHF	%	%
Résultat financier	-31 203	-1	-23 543	0	33
Total résultat hors exploitation et exceptionnel	11 146	0	766	0	-
Résultat avant variation du capital des fonds	482 691	8	-75 988	-1	-735
Variation des fonds affectés ⁷	117 065	2	-79 463	-1	-247
Résultat annuel (avant utilisations/allocations capital de l'organisation)	599 756	10	-155 451	-3	-486
Variation du capital de l'organisation					
Variation du capital lié	-250 000	4	100 000	2	-350
Variation du capital libre	-349 756	6	55 451	1	-731
	0		0		0

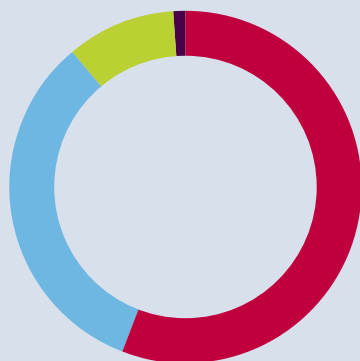
Notes

- ¹ Les comptes de régulation des actifs comprennent environ 124 030 francs de produits à recevoir qui concernent l'année 2020.
- ² Public Eye détient des actions des entreprises qu'elle a cofondées ou auprès d'entreprises dont elle dénonce les pratiques, pour pouvoir intervenir lors des assemblées générales de ces dernières.

- ³ Il s'agit de créanciers usuels qui n'ont pas encore été payés.
- ⁴ Provision pour frais de procédure judiciaire en cours.
- ⁵ L'initiative pour des multinationales responsables a été notre activité majeure pour l'année 2020, à laquelle nous pouvons ajouter les thématiques matières premières et matières premières agricoles.

- ⁶ En 2020, contrairement à 2019, Public Eye n'a pas réalisé d'action supplémentaire pour acquérir de nouveaux membres.
- ⁷ 1 051 418 francs ont été attribués aux fonds affectés et 1 168 483 francs ont été prélevés, ce qui traduit cette variation du fonds susmentionné.

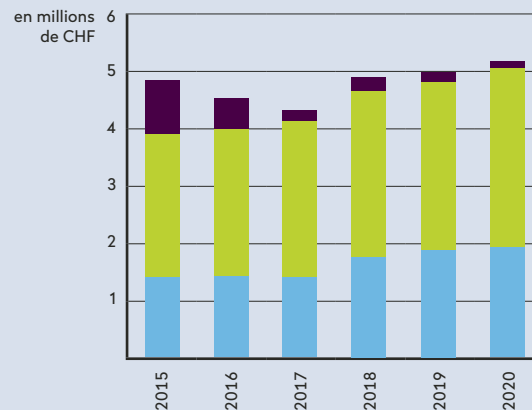
Recettes



- 56 % Dons et legs
- 33 % Cotisations
- 10 % Produits liés aux programmes
- 1 % Ventes et autres produits

En 2020, Public Eye est financée à 89% par les cotisations des membres, les dons et les legs. La plupart des financements de projets proviennent de fondations, de paroisses et d'institutions publiques, ainsi que de la Fédération vaudoise de coopération (Fedevaco). Les autres recettes sont des bénéfices provenant de la vente de produits et des honoraires.

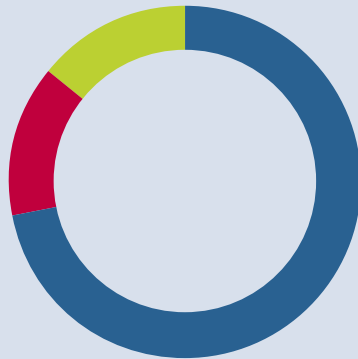
Évolution des cotisations, des dons et des legs



- Legs
- Dons
- Cotisations/abonnements

Public Eye enregistre une croissance réjouissante et continue des dons. Les recettes provenant des dons ont fortement augmenté en 2020 grâce à la campagne sur l'initiative pour des multinationales responsables. Les recettes provenant des cotisations des membres ont légèrement augmenté, grâce à un effort intensif de recrutement de nouveaux membres ces dernières années. Les revenus des legs sont sujets à fluctuations. En 2020, avec 136 934 francs, ils sont proches de nos attentes.

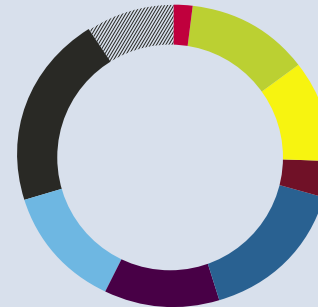
Répartition des dépenses



- 72 % Programmes et campagnes
- 14 % Collecte de fonds et de publicité générales
- 14 % Administration

72 % (année précédente 70 %) des dépenses (personnel compris) sont consacrées au travail lié aux projets. Les charges administratives s'élèvent à 14 % (année précédente 14 %) et les dépenses pour le suivi des membres et la collecte de fonds à 14 % (année précédente 16 %). Les coûts administratifs sont restés stables par rapport à l'année dernière. La légère réduction des dépenses liées au suivi des membres et à la récolte de fonds est imputable au fait que, contrairement à 2019, Public Eye n'a pas réalisé de mesure spécifique dans ce domaine.

Répartition des dépenses par programme



- 2 % Politique commerciale
- 13 % Agriculture
- 11 % Santé
- 3 % Finances et fiscalité
- 16 % Matières premières
- 12 % Matières premières agricoles
- 13 % Campagne Clean Clothes
- 21 % Initiative multinationales responsables
- 9 % Projets transversaux

Les charges liées aux projets se montent à 3 844 509 francs (personnel compris), 21 % sont imputables à l'initiative pour des multinationales responsables et 16 % au domaine des matières premières avec la publication du cas Libye/Kolmar Group. L'ampleur des dépenses par thématique dépend généralement des campagnes choisies et ne reflète pas l'importance attribuée aux thèmes d'investigation. Les dépenses pour projets transversaux comprennent nos activités d'information générale ainsi que le prix d'investigation.



Tél. +41 44 444 35 55
 Fax +41 44 444 35 35
 www.bdo.ch

BDO SA
 Schiffhausstrasse 2
 8031 Zurich

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
 à l'Assemblée générale de la

Public Eye, Association fondée sur la Déclaration de Berne, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau sur la variation du capital et annexe) de la Public Eye, Association fondée sur la Déclaration de Berne, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC, et qu'ils ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Zurich, le 28 janvier 2021

BDO SA

Marco Beffa	ppa. Emanuel Carvalho
	Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé	Expert-réviseur agréé

Révision

Le bilan et le compte d'exploitation présentés aux pages 45 à 47 sont extraits et résumés des comptes annuels 2020. Les comptes 2020 ont été vérifiés dans leur intégralité par la société BDO SA.

L'intégralité des comptes annuels établis conformément au Code des obligations et aux normes comptables SWISS GAAP RPC est disponible en téléchargement à l'adresse publiceye.ch/rapportfinancier ou peut être commandée auprès du secrétariat.

Contact : 021 620 03 03 | contact@publiceye.ch

Public Eye – une association fondée sur la Déclaration de Berne

Public Eye a été fondée sur la base de la « Déclaration de Berne » de 1968, manifeste qui demandait des relations plus équitables entre la Suisse et les pays pauvres. Depuis plus de cinquante ans, Public Eye reste fidèle à la vision et aux valeurs de ses fondatrices et fondateurs, qui proposaient de s'attaquer aux causes de la pauvreté.

Alors que les populations vulnérables des pays pauvres sont contraintes d'accepter des conditions de travail indignes, subissent les conséquences de la dégradation de leur environnement, vivent en dessous du seuil de pauvreté et voient leurs droits humains bafoués, la Suisse bénéficie d'une prospérité grandissante. Elle joue un rôle de premier plan dans des secteurs économiques cristallisant les dérives d'une mondialisation poussée à l'extrême.

Par son importance économique et financière, l'influence de ses multinationales et ses habitudes de consommation, la Suisse participe au maintien des inégalités. Public Eye se donne pour mission de regarder là où les sociétés préféreraient que leurs activités restent dans

l'ombre, de dénoncer leurs méfaits et de proposer des mesures concrètes pour y remédier.

Par son travail d'enquête, de plaidoyer et de campagne, elle fait entendre la voix de ses quelque 27 000 membres pour une Suisse responsable et s'engage également au sein de réseaux internationaux, en collaboration avec d'autres organisations de la société civile. ■

► Plus d'informations : publiceye.ch






Depuis plus de 50 ans, Public Eye porte un regard critique sur l'impact de la Suisse et de ses entreprises sur les pays pauvres. Par un travail d'enquête, de plaidoyer et de campagne, Public Eye demande davantage d'équité et le respect des droits humains partout dans le monde. Forte du soutien de ses quelque 27 000 membres, Public Eye agit ici, en Suisse, pour un monde plus juste.

Public Eye

Avenue Charles-Dickens 4 | CH-1006 Lausanne
+41 (0) 21 620 03 03 | contact@publiceye.ch
Compte postal 10-10813-5

publiceye.ch

 [PublicEyeSuisse](#)
 [@PublicEyeSuisse](#)
 [@publiceye.ch](#)



Agir ici pour
un monde
plus juste

Public Eye